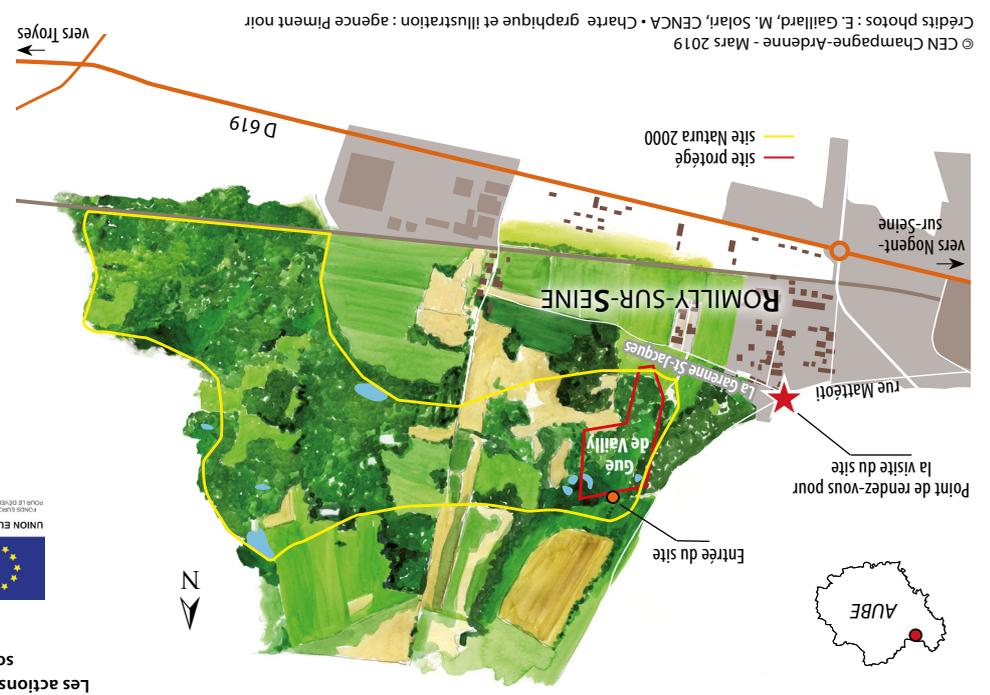




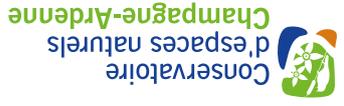
Invitation

**VISITE DU
1^{er} site
protégé
dans l'Aube**

à l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne
> SAMEDI 27 AVRIL 2019 - ROMILLY-SUR-SEINE (10)



Les actions du Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne sont possibles grâce au soutien de nombreux partenaires dont :



9 rue Gustave Eiffel
 10 430 Rosières-près-Troyes
 Tél. : 03 25 80 50 50
 secretariat@cen-champagne-ardenne.org
 www.cen-champagne-ardenne.org

© CEN Champagne-Ardenne - Mars 2019
 Crédits photos : E. Gaillard, M. Solari, CENCA - Charte graphique et illustration : agence Piment noir

Invitation

Découvrez le 1^{er} site protégé par le Conservatoire dans l'Aube : Le marais du gué de Vailly

Situé dans la Bassée auboise, le marais du Gué de Vailly constitue l'une des dernières tourbières qui couvraient jadis le fond de la Vallée de la Seine. Tourbière, mares, roselières, prairies et boisements humides offrent une diversité d'habitats naturels propices à l'accueil d'espèces remarquables.

La commune de Romilly-sur-Seine s'est engagée de longue date dans la préservation de son patrimoine naturel en confiant la gestion du site dès 1993 au Conservatoire pour une durée de 50 ans.



Au programme

Roger GONY,

Président du Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne

a le plaisir de vous inviter,

Samedi 27 avril 2019

à l'Assemblée Générale Ordinaire 2018
du Conservatoire d'espaces naturels
de Champagne-Ardenne

à **ROMILLY-SUR-SEINE**

(Aube)



9 h : Accueil et inscription des participants à l'Espace Gaston Monmousseau - 2, avenue du 8 mai 1945

9 h30 : Assemblée Générale ordinaire 2018

11 h 45 : 30 ans d'implication pour la préservation des sites naturels remarquables de la Bassée

12 h : Apéritif

13 h : Déjeuner à l'Espace Gaston Monmousseau

15 h : Découverte du marais du Gué de Vailly

Évènement accueilli par Monsieur Éric Vuillemin,
maire de Romilly-sur-Seine.

